



François Pirotte – carrelage et mortex

Après avoir travaillé plus de 15 années dans des entreprises privées comme carreleur où il a pu se spécialiser dans le domaine de la pose du carrelage, de chapes et aussi la pose du mortex, François a créé, en 2017, sa propre entreprise.

S'il a choisi d'être indépendant, ce n'est pas pour ne plus être sous une autorité mais essentiellement pour le contact avec la clientèle : comprendre ses desideratas, ses besoins, concevoir ensemble un projet, connaître en direct sa satisfaction mais aussi parfois sa déception, etc.

François a débuté seul ce défi durant 2 ans, ces années durant lesquelles il a découvert la vie d'indépendant ; bien qu'il organise ses journées comme il le souhaite, il faut pouvoir répondre rapidement aux attentes de la clientèle : gestion des rendez-vous, des devis, planification et réalisation des travaux, facturation, suivi des paiements, tout en préservant du temps pour la vie familiale.

Depuis près de 2 ans, il est aidé dans ses tâches par Quentin ; cet engagement lui permet de développer son activité, utiliser de nouveaux matériaux (carrelages de plus en plus grands), mettre en place de nouvelles techniques de pose et répondre plus rapidement aux demandes.

L'entreprise de François Pirotte réalise principalement les travaux de pose de carrelage, de mortex et la transformation de salle de bain.

Il propose d'accompagner le client dès la conception du projet, dans le choix des matériaux chez différents fournisseurs ; il réalise un devis détaillé, l'adapte suivant le budget et réalise votre projet dans les meilleurs délais.

Vous pouvez visionner plusieurs de ses réalisations sur son site www.francoispirotte.be

